



«All Musics Awards»

**L'acte 14
prévu pour le
23 décembre** ^{P2}

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8280**
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8201**
Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 16 Novembre 2017 N° 167 - Prix 250 F CFA

Manifestations violentes au Togo



Faure Gnassingbé ^{P5}
accuse l'opposition

En attendant le dialogue

Les marches ^{P5}
se poursuivent

Projecteurs sur un député proche
de son électorat dans l'Ogou



Plusieurs actions de développement à
l'actif de l'honorable Ametodji Yaovi Michel ^{P6}

Rencontre des émissaires ghanéens avec la classe politique togolaise



**«Le temps est maintenant propice
pour démarrer le dialogue »,
dixit Albert Kan-Dapaah** ^{P2}

Deuxième volet du PRODERE



**Le président de la République
togolaise Faure GNASSINGBE
inaugure une centrale
photovoltaïque à BAVOU** ^{P3}

«All Musics Awards»

L'acte 14 prévu pour le 23 décembre

La quatorzième édition de l'évènement culturel «All Musics Awards», qui se veut la plus grande soirée de récompense de la musique togolaise se tiendra le 23 décembre prochain au palais des congrès de Lomé. L'annonce a été faite par les organisateurs le vendredi 10 novembre dernier au cours d'une conférence de presse à Lomé.

Ainsi, All Music Awards (AMA), évènement annuel organisé par Zéphyr est un évènement culturel de récompenses de la musique togolaise diffusée au Togo durant l'année et qui ont marqué l'année.

Cet évènement selon le Directeur général de la Radio Zéphyr Patrick Blande, vise entre autres

objectifs à promouvoir la musique togolaise dans tous ses genres diffusés sur les médias, à encourager les artistes nationaux à réaliser des productions musicales de qualité et aussi contribuer à apporter valeur et reconnaissance au travail de grande importance réalisé par les acteurs de la filière musicale. Cet évènement, qui se veut la plus grande soirée de récompense de la musique togolaise innove cette année avec les catégories meilleure chanson lover et du meilleur album de l'année portant à 16 le nombre de catégories à nommer.

Les 14 autres catégories restent : meilleur artiste masculin, meilleur artiste féminin, meilleur



artiste Gospel, meilleure artiste d'inspiration traditionnelle, meilleur artiste Vidéo-Clip, meilleur artiste Hip Pop, meilleure chanson featuring, meilleur artiste ou groupe de la diaspora, le tube de l'année, révélation de l'année, artiste découverte de l'année,

meilleur message parolier, meilleur beat Maker, meilleur réalisateur.

Chaque catégorie comprendra en moyenne 4 à 6 nominés.

Les lauréats de chaque catégorie seront connus au terme d'un double choix : celui d'un jury

lui du public, exclusivement pour la catégorie «tube de l'année».

Par contre, la catégorie découverte fera l'objet d'inscription sur le site de l'évènement. La présélection sera un spectacle pour désigner les nominés. Le dit spectacle se déroulera à la Foire Togo 2000. Les artistes nominés à l'issue du processus bénéficieront d'un soutien de la part des organisateurs pour la production de leurs albums.

Par ailleurs le Directeur de Zéphyr a lancé un appel aux sociétés de la place pour un sponsoring afin de soutenir un peu plus les artistes togolais et faire ainsi avancer la musique togolaise

La Rédaction

Rencontre des émissaires ghanéens avec la classe politique togolaise

«Le temps est maintenant propice pour démarrer le dialogue », dixit Albert Kan-Dapaah

Le président du Ghana Nana Akufo-Addo a envoyé ses émissaires pour échanger avec les acteurs politiques sur la tenue du prochain dialogue. Conduite par le ministre en charge de la sécurité, Albert Kan-Dapaah, la délégation ghanéenne a rencontré une délégation des 14 partis de la coalition de l'op-

position mardi dernier. «On a discuté sur la situation politique au Togo et principalement sur les préliminaires d'un dialogue et nous avons essayé de voir ce que peut être le cadre de ce dialogue et nous avons fait des propositions et la délégation ghanéenne va les présenter au pouvoir en place et on

verra la suite. Nous avons discuté du cadre d'un dialogue nous ne sommes pas encore dans les discussions proprement dites. Il y a ce qu'on appelle les mesures d'apaisement préalables », a fait savoir Jean-Pierre Fabre à la fin de la rencontre. La délégation ghanéenne a ensuite échangé avec une dé-



légation des représentants du parti au pouvoir, dans l'optique de recueillir leurs propositions et avis dans le cadre des préparatifs du dialogue annoncé.

A entendre le ministre Albert Kan-Dapaah, les Chefs d'Etat de la sous-région ont mandaté le président ghanéen pour organiser le dialogue

Suite à la p 4

W ARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
Achille
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoui
Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récupéré N° 047 1/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90- 02- 52- 45**

*Retrouvez
votre Journal*

W ARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Deuxième volet du PRODERE

Le président de la République togolaise Faure GNASSINGBE inaugure une centrale photovoltaïque à BAVOU

Les populations de Bavou et ses environs peuvent désormais pousser un ouf de soulagement car elles bénéficient enfin de l'électricité, source de développement. En effet, ce 10 novembre 2017, le Président de la République, Faure E s s o z i m n a GNASSINGBE a procédé à l'inauguration du réseau électrique à Bavou, village situé dans le canton d'Ountivou, à 65 km d'Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou.

Cette inauguration à Bavou, fait partie du deuxième volet du Programme Régional de Développement des E n e r g i e s Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (PRODERE), initié par la commission de l'UEMOA dans ses Etats membres.

C'est le ministre des mines et de l'énergie Marc ABLY-BIDABON en déplacement avec le Chef de l'Etat qui a prononcé le discours inaugural. Au cours de son intervention, il a souligné que dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet et conformément à la vision du Chef de l'Etat pour le secteur de l'énergie, le Togo a voulu faire l'expérience des mini-centrales solaires photovoltaïques c'est ainsi que le choix des localités est intervenu après la publication de l'étude de faisabilité, ce qui a défini les critères de choix des localités devant bénéficier du projet. Des critères qui ont d'ailleurs fait l'objet d'un atelier de validation organisé à Ouagadougou par l'UEMOA et repose sur : l'éloignement de la localité du réseau



électrique de la compagnie énergie électrique du Togo (CEET) ; la taille de la population ; le type de l'habitat ; la nature des activités socio-économiques.

« D'un coût global de deux milliards de FCFA, ce financement a permis d'électrifier à base de mini-centrales solaires quatre (4) localités à savoir : Bavou dans la préfecture de l'Ogou ; Assoukoko dans la préfecture de Blitta ; Kountoum dans la préfecture de Bassar ; Et Takpapiéni dans la préfecture de l'Oti-Sud. A Bavou, les travaux ont consisté en la construction d'une mini-centrale solaire de 150 kWc, avec un réseau de distribution basse tension (BT) de cinq (05) km équipé de soixante-cinq (65) lampadaires d'éclairage public et des compteurs de branchements des clients. » A-t-il ajouté. Ces travaux ont été réalisés par la société SABER. Reconnaisant pour ce



joie. Pour ces autorités locales, le 10 novembre 2017 restera un grand et inoubliable jour dans la vie des filles et fils du village de Bavou. Ce vendredi, à la tombée de la nuit, les populations de Bavou seront en train de contempler les lampes solaires jalonnant le réseau électrique que le Gouvernement sous haute impulsion leur a offertes. Quel bonheur, mon Président ! On se croirait à Lomé. Que

de joie ! De son côté le porte parole a déclaré qu'avec l'électricité, les enfants n'auront plus de peine à étudier les nuits, c'est l'insécurité qui plie ses bagages à Bavou, c'est le développement des activités socioéconomiques avec pour résultats notre participation à la croissance économique du Togo.

Il faut rappeler que le premier volet du PRODERE dont le montant alloué au Togo est de deux milliards cinq cent soixante-deux millions (2 562 000 000) FCFA, a consisté à électrifier vingt-deux (22) localités rurales à partir de système solaire photovoltaïque, construire dix-neuf (19) mini systèmes d'adductions d'eau potable et installer des lampadaires solaires. Le projet s'est exécuté dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale et des Plateaux.

royal joyau qui vient de leur être offert, les autorités locales et

portes parole de Ountivou et Bavou n'ont pas caché leur

nes, de la Kara, Centrale et des Plateaux.

Charles

Dans l'optique de favoriser l'investissement, susciter la consommation et stimuler la croissance

Le Premier ministre a présidé la première réunion du Comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé

Le Comité de Concertation entre l'Etat et le secteur privé a tenu sa toute première réunion ce mardi 14 novembre 2017 à la Primature sous la conduite du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Komi Selom Klassou, président dudit comité.

En ouvrant cette première réunion du comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé, le Premier ministre a d'abord rendu grâce à Dieu « d'avoir permis cette rencontre ce jour, rendant ainsi effectif et opérationnel le décret N° 2017-049/PR du 31 mars 2017 qui a concrétisé la volonté manifeste du Président de la République et du Gouvernement de faire du secteur privé la cheville ouvrière de la croissance économique dans notre pays. »

La présente rencontre qui se tient sur la demande du Président de la République, a poursuivi le Premier ministre, vise à « échanger avec les acteurs du secteur privé sur l'évolution des activités économiques en rapport avec la crise sociopolitique conjoncturelle actuelle que connaît notre pays. L'idée étant de saisir l'occasion pour discuter avec les opérateurs économiques du privé et surtout les rassurer par rapport aux mesures prises par le gouvernement, sous la houlette du Chef de l'Etat, en vue de favoriser l'investissement, susciter la consommation et stimuler la croissance dans notre pays ». Selon le Premier ministre Klassou, cette réunion du Comité de concertation « a également pour objectif essentiel de prêter oreille aux perspectives du secteur privé en rapport avec l'opérationnalisation du comité de concertation entre le secteur privé et le gouvernement, par des réflexions communes et permanentes, renforcer la confiance mutuelle pour un partenariat rentable ».

Le Premier ministre a, à cet effet, rappelé les différentes mesures prises par le gouvernement dans la loi de finances rectificatives exercice 2017 et de la loi des finances



exercice 2018 en faveur du secteur privé de même que les mesures politiques envisagées par le gouvernement pour trouver une solution viable, et ce, dans un cadre apaisé, à la crise actuelle.

« Comme dans la vie de tout être humain, il arrive des moments de réflexion, d'agitation. Mais avec beaucoup de sérénité, on trouve des solutions viables et durables. C'est ainsi que le Président de la République prend les mesures essentielles à cet effet », a souligné le Premier ministre. De leur côté, les représentants du secteur privé ont salué la tenue de cette réunion tant espérée. Ils ont relevé les difficultés liées à leurs activités surtout lors ces derniers mois de crise socioéconomique. Ils ont enfin promis de verser leurs contributions au comité de concertation afin d'enrichir les échanges avec le gouvernement.

En se félicitant de la présence des membres du secteur privé à la rencontre et de leur apport durant les échanges, le Premier ministre a précisé le rôle du comité de concertation qui ambitionne d'« associer le secteur privé à la politique de développement du pays ». Tout en rassurant les acteurs du secteur privé de la volonté du gouvernement à poursuivre ces échanges dans un cadre concerté, le Premier ministre a indiqué

que les questions recensées lors de la rencontre feront l'objet d'une réunion du comité technique



de concertation prévue par le décret créant le cadre de concertation. Elle se tiendra avant la fin de ce mois sous la pré-

sidence du ministre des Finances.

Source: Direction de la communication de la primature

Tentative de sabotage du prochain dialogue Jean Pierre Fabre étale ses interminables préalables

Dans l'optique d'apaiser la tension politique qui secoue le pays depuis quelques mois, le gouvernement a annoncé en conseil des ministres le 6 novembre « l'ouverture à Lomé d'un dialogue avec l'ensemble de la classe politique togolaise ». Il a alors montré sa bonne foi dans la résolution de la crise politique.

Du côté de l'opposition, ce dialogue est la bienvenue. Mais pour qu'il aboutisse, le chef de file de l'opposition pose des conditions. En effet, il souhaite que les discussions se déroulent directement avec le Chef de l'Etat. Il veut disposer d'un cadrage



précis et des modalités de discussions. Il exige également la libération de tous les manifestants arrêtés depuis le 19 août jusqu'à aujourd'hui. Et pourtant, le gouvernement a déjà libéré 42 personnes interpellées, jugées et

condamnées par divers juridictions. Cette fois-ci, la levée de la mesure de contrôle judiciaire du chef de file de l'opposition dans la procédure des incendies ne figure pas dans le parterre de conditions posées. Cependant, il exige que toutes les personnes arrêtées dans cette affaire qui a mis à mal l'économie nationale

soient simplement libérées avant qu'il ne participe au Dialogue. « Contrairement à ce que le pouvoir pense, c'est à nous de dicter le tempo du dialogue. C'est-à-dire, la manière dont les choses doivent se dérouler », martèle-t-il.

Les préalables étalés par Jean Pierre Fabre risquent de prendre en otage le dialogue qui se profile à l'horizon. En effet, il ne veut vraiment pas du dialogue. Dans toutes ses interventions, il prêche le départ de Faure Gnassingbé qui l'a démocratiquement battu à la dernière élection présidentielle. Au même moment, il fait face à la communauté internationale qui dans son ensemble appelle les forces politiques au dialogue. Pour avoir une bonne image

Rencontre des émissaires ghanéens avec la classe politique togolaise

«Le temps est maintenant propice pour démarrer le dialogue », dixit Albert Kan-Dapaah

Suite de la p 2

entre les acteurs politiques. Après avoir échangé avec le pouvoir et l'opposition, il trouve que le moment est propice pour la tenue effective du dialogue. « Nous croyons fort que le temps est maintenant propice pour démarrer le dialogue entre les deux parties », a-t-il rassuré.

Jean Pierre Fabre va-t-il mettre de côté ses préalables pour aller au dialogue ? La réponse n'est pas encore certaine. Tout dépendra de la stratégie et du savoir-faire du médiateur ghanéen.

La Rédaction

A VENDRE

Des lots de terrain en vente situés au cœur de la ville de Lomé précisément à LOMEGAN.

Démarcheurs exclus

Prix : très intéressant

Contact : 92-81-62-58 / 98-02-89-41

Manifestations violentes au Togo Faure Gnassingbé accuse l'opposition

Depuis le 19 août dernier, le Togo est secoué par une crise politique caractérisée par des manifestations violentes. Nombreux sont les voix qui se sont levées pour demander au président Faure Gnassingbé de sortir de son mutisme pour parler à son peuple. Après une brève déclaration qu'il a faite à l'occasion du congrès de l'UNIR tenu à Tsévié, il a clairement donné son point de vue sur les manifestations de l'opposition la semaine dernière. En visite au 3^e Régiment d'Infanterie de Témédja le 10 novembre, il n'est pas passé par le dos de la cuillère pour taxer l'opposition d'être responsable des manifestations empreintes de violences. « Ceux et celles qui organisent ces manifestations portent la lourde responsabilité des victimes que les participants ont faites et les dégâts qu'ils ont

causés. », a-t-il indiqué. Il faut rappeler que les manifestations de l'opposition ont causé plusieurs dégâts matériels et de nombreux blessés. On a enregistré aussi des pertes en vies humaines dont un enfant à Mango et des corps habillés notamment le Sergent Elima Aklesso et le Caporal-Chef Atcha Natchamba lynchés et décapités à Sokodé. Le chef suprême de l'armée, Faure Gnassingbé, a alors profité de l'occasion pour rendre un hommage à ces braves hommes tombés au nom de la paix. Il a ensuite rassuré que ces crimes ne resteront pas impunis. « Ils sont allés avec courage, au bout de leur engagement, au service de la paix que nous voulons tous pour notre pays. Leurs assassins sont activement recherchés. Et tout sera mis en œuvre pour les retrouver où qu'ils se



trouvent, les juger et les châtier conformément aux lois de notre République. », a-t-il martelé. A travers sa réaction, Faure Gnassingbé n'a fait que dire haut ce que tout le monde pensait bas. En Effet, le PNP a été le premier parti de l'opposition à mettre la population dans les rues. Malgré le refus du gouvernement d'emprunter la nationale N°1 surtout dans les grandes villes,

Tikpi Atchadam s'est entêté engageant alors les manifestants dans un bras de fer contre les forces de sécurité. En termes de bilan, il y a eu de nombreux blessés surtout dans les rangs des militaires, des armes emportées par les manifestants et d'importants dégâts matériels. C'est cette marche qui a ouvert le bal des manifestations violentes au Togo. Au cours de cette crise poli-

tique, le parti UNIR a organisé plusieurs marches et manifestations politiques sans incidents. Mais du côté de l'opposition, il y a toujours eu des tentatives de déstabilisation et de prise en otage de l'économie du pays. Au lieu d'éduquer leurs militants, certains responsables de partis à l'instar de l'imam arrêté à Sokodé sont des agitateurs qui demandent à leur base de tuer d'autres citoyens togolais.

Le Chef de l'Etat se réjouit de la détermination de l'armée à maintenir la paix au Togo. Mais comme il l'a annoncé, des enquêtes doivent s'ouvrir rapidement pour permettre d'arrêter et de punir conformément selon la loi tous les ennemis de la paix. Cette mesure permettra aussi de dissuader les déstabilisateurs du pays.

Jack NUKUNU

En attendant le dialogue

Les marches se poursuivent

L'annonce d'un prochain dialogue n'a pas empêché la coalition des 14 partis de l'opposition de faire 3 jours de marche la semaine dernière. A entendre certains observateurs de la scène politique, l'annonce du dialogue a été faite tardivement. L'opposition ne pouvait pas alors surseoir son programme. Malgré les tractations qui se font

pour la tenue effective des échanges entre le pouvoir et l'opposition, la coalition des 14 partis rendue célèbre par ses manifestations violentes annoncent 3 jours de marches qui vont démarquer ce matin. Ces nouvelles marches montrent alors que l'opposition est déterminée à maintenir la pression afin d'être en position de force pour dic-



ter ses conditions au pouvoir en place. Selon le ministre en charge de la sécurité Col. Yark Damehane, les manifestations de l'opposition de la semaine dernière se sont bien déroulées à part quelques petits incidents. On se demande alors si les marches de cette semaine pourront se faire sans violence quand on sait que le gouvernement n'autorise pas pour le moment les marches à

Sokodé et Bafilo où le problème de vol d'armes n'est pas totalement réglé. Pour le moment, la coalition des 14 partis arrive à mobiliser quelques milliers de togolais dans les rues. Mais à force d'abuser des marches, elle risque de perdre toute son influence. On se rappelle encore comment Jean Pierre Fabre a réussi à mobiliser de milliers de togolais après la prési-

dentielle de 2010. Sans aucun résultat encourageant, la population s'est vite découragée. Avant la montée sur scène du PNP, il n'arrivait même plus à mobiliser 500 personnes. Il est certes vrai que le PNP a réussi à ranimer la flamme des marches mais l'opposition doit savoir exploiter ce moyen de pression.

La Rédaction

Tentative de sabotage du prochain dialogue Jean Pierre Fabre étale ses interminables préalables

Suite de la p 4

après des différentes institutions, il a accepté malgré lui la main tendue du gouvernement. Mais il tient à boycotter autrement le fameux dialogue. C'est pour cette raison qu'il pose des conditions qui ne peuvent pas être réunies afin de décliner sa participation aux échanges. Jean Pierre Fabre n'a jamais voulu participer à un dialogue. A chaque rencontre entre les forces politiques, il

pose toujours des conditions. Mais après, il est le premier à exiger la mise en œuvre des résolutions issues des échanges. Mais la particularité de ce dialogue est que Fabre sait d'avance qu'il n'obtiendra pas ce qu'il cherche, le départ prématuré de Faure Gnassingbé. Pour cela, il fera tout pour que le prochain dialogue tourne au fiasco pour que la crise politique perdure.

Projecteurs sur un député proche de son électorat dans l'Ogou

Plusieurs actions de développement à l'actif de l'honorable Ametodji Yaouvi Michel

Les élus du peuple ont toujours été accusés de ne pas être sur le terrain après leurs élections. Ils deviennent le plus souvent ce qu'il convient d'appeler des députés de bureau. Ce sont des députés qui ont l'habitude pour la plupart du temps de se terrer dans leur bureau et dans leur château à Lomé, oubliant les populations grâce à qui ils ont eu le quitus d'être à l'hémicycle. Le phénomène se fait remarquer à tel point que l'artiste humoriste Gogologo en a fait son chou gras dans l'une de ses sorties du 29 octobre 2017 à l'occasion du congrès de UNIR à Tsevié.

La règle existe certes, seulement, elle ne manque pas d'exception. S'il est en effet établi que bon nombre de députés ne restent pas en communion constante avec la base, il est aussi clair qu'il existe d'autres qui démontrent le contraire à l'instar de l'honorable AMETODJI Yaouvi Michel de la première circonscription électorale de l'Ogou que notre rédaction a découvert. Discret et pragmatique, le député

AMETODJI est un véritable homme de terrain comme l'ont présenté bon nombre de fils et filles de l'Ogou. AMETODJI est et demeure un amoureux de l'essor de l'Ogou et c'est pourquoi ses actions ne se limitent pas à sa circonscription électorale seulement mais englobent tout. Sur le terrain, plusieurs actions portent sa griffe particulière. On retiendra en effet :

Sur le plan social

- la formation- appui et l'accompagnement des CVD, CDQ dans la commune et les cantons de Djama et Gnagna;
- l'accompagnement des groupements de femmes dans la commune ;
- le renforcement institutionnel, matériel et financier de la Chambre des Métiers de la région des Plateaux ;
- une méga tournée dans les huit cantons de la préfecture de l'Ogou pour rencontrer les leaders d'opinion et chefs traditionnels, ceci dans le cadre des actions du parti UNIR en faveur de la proximité avec les populations;



- l'assistance permanente aux personnes de 3ème âge de la commune d'Atakpame
- la création d'emploi en faveur de 100 employés dont 47 agents permanents ;
- le financement de certains projets bancables des jeunes porteurs d'idées d'entreprise;

La construction de forage d'eau au bénéfice des populations d'Akparé.

Sur le plan éducatif

- La dotation d'environ 500 tables-bancs dans 15 établissements scolaires dont les plus récents sont : le lycée d'Akparé, l'EPP Ilema, l'EPP Amoutchou, le CEG Ountivou;
- la construction de 4 salles de classe et de réfection

dans plusieurs établissements scolaires en délabrement ;

- la prise en charge de certains enseignants volontaires dans les communautés défavorisées;

Plan Infrastructures routières

- La réhabilitation d'un pont à l'entrée de la ville côté sud;
- la réhabilitation des caniveaux et des rues dans les quartiers Djama, Gnagna, Babamé sur une distance totale de 3 km ;

Sur le plan sanitaire

- don d'un climatiseur de 8 chevaux, de 2 congélateurs et de 20 chaises roulantes au CHR d'Atakpame;
- la réhabilitation et l'équipement du dispensaire d'Agbofan ;
- la réhabilitation et l'équipement du dispensaire de Ountivou.

Sur le plan socioculturel

Ici, on note le parrainage de plusieurs activités socioculturelles par le député à savoir : La foire commer-

ciale des 7 collines, les activités de corps de métiers, des activités culturelles et éducatives de l'Amicale des élèves et étudiants stagiaires de la préfecture de l'Ogou (AMESPO), la semaine culturelle du grand Ogou. A tous ces parrainages s'ajoutent également ceux des groupes folkloriques, des tournois de matches de football, de jeux de cartes ainsi que la réhabilitation de la place publique du Rond Point dénommé Place AMETODJI ou Rond point AMETODJI. Ces quelques actions du député AMETODJI sur le terrain font de lui un élu du peuple qui fait la différence et si ses collègues pouvaient lui emboîter le pas, l'image de nos députés serait plus reluisante et naturellement, ceci contribuerait au développement de la nation. C'est un message fort à tous les députés de la majorité comme ceux de l'opposition qui doivent désormais comprendre que nul ne peut prétendre s'élever au-dessus du médiocre s'il ne sait imiter le bon modèle.

Source : Nouvelle Opinion



Togotelecom

COMMUNIQUE

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE * 145*6*3*2*1#

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE * 145*6*3*2*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Championnats nationaux de football Les clubs veulent connaître le montant des subventions avant le démarrage

Les équipes de première et deuxième division du Togo retrouvent le chemin des stades à partir du 18 novembre prochain comme annoncé par le président de la fédération togolaise de football le colonel Guy Akpovy. Pour mieux aborder la nouvelle saison, plusieurs formations à l'instar de Dyto, AS OTR ; Agaza, Anges de Notsè, SNPT FC et Espoir de Tsévié pour ne citer que celles là affûtent leurs armes pour une meilleure réussite de cette saison. Du côté du comité exécutif et des commissions compétentes engagées dans l'organisation de la compétition on s'active pour que le démarrage soit effectif mais tout cela se déroule avec une certaine inquiétude liée à la subvention. A ce jour les responsables de clubs ne sont pas en mesure de dire clairement le montant to-



tal des subventions que la FTF va allouer à leur équipe même si le colonel dans une de ses interventions sur la question avait estimé que les subventions seront revues à la hausse. La seule certitude est qu'une partie de ces subventions de source proche de la FTF serait virée sur les comptes bancaires des clubs en raison de 5 millions de francs CFA aux clubs de première division et 2,5 millions pour les clubs de deuxième division.

Pourquoi le comité

exécutif n'arrive pas à se prononcer clairement sur le montant réel que doivent percevoir les clubs puisque cela doit leur permettre de mieux budgétiser leur programme de la saison. Voilà l'une des inquiétudes que partagent plusieurs responsables de clubs qui murmurent mais n'ont pas le courage de dire ouvertement.

Clarifier la situation doit être l'un des objectifs de la FTF si le comité exécutif veut se rendre crédible devant les acteurs.

James

La liste des 31 pays qualifiés pour la Coupe du monde 2018

Après le Danemark mardi, l'Australie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2018, dont on connaît maintenant 31 des 32 participants. La dernière place sera distribuée lors de l'ultime barrage.

Les équipes qualifiées pour la Coupe du monde 2018

Europe
Allemagne
Angleterre
Belgique
Croatie
Danemark

Espagne
France
Islande
Pologne
Portugal
Russie (pays hôte)
Serbie
Suède
Suisse
Afrique
Egypte
Maroc
Nigeria
Sénégal
Tunisie
Amérique du Sud
Argentine
Brésil

Colombie
Uruguay
Asie
Arabie Saoudite
Corée du Sud
Iran
Japon
Amérique du Nord, centrale et Caraïbes
Costa Rica
Mexique
Panama
Océanie

Australie
Le dernier barrage
Nouvelle-Zélande - Pérou. Aller : 0-0. Retour jeudi (3h15) à Lima.

Côte d'Ivoire : Marc Wilmots, c'est déjà fini



Comme pressenti depuis la non-qualification pour le Mondial 2018, la Fédération ivoirienne (FIF) a annoncé mardi soir le départ du sélectionneur Marc Wilmots, qui s'en va après avoir convenu d'un accord à l'amiable.

Pas de miracle pour Marc Wilmots. A la suite de la déroute samedi face au Maroc (0-2), synonyme de non-qualification pour le Mondial 2018, le sélectionneur des Eléphants a convenu d'un départ à l'amiable avec la Fédération ivoirienne (FIF), qui a officialisé l'information mardi soir.

«La Fédération Ivoirienne de Football (FIF) et le sélectionneur national, Monsieur Marc WILMOTS, se sont rencontrés le lundi 13 novembre 2017 à Abidjan, pour faire le bilan de la mission à lui confiée par l'organe fédéral. A l'issue des échanges, les parties sont convenues de mettre fin à l'amiable à leur collaboration, tout en saluant la bonne ambiance qui a prévalu durant six (6) mois de travail en commun», indique le communiqué.

«Marc ville morte»

Une issue inéluctable pour l'ancien Bordelais, nommé le 21 mars dernier, et qui ne sera resté que 7 mois en poste. Le Belge a failli à tous les niveaux. Sur le plan des résultats d'abord, avec donc l'échec à rejoindre

la Russie et un bilan comptable catastrophique d'une victoire, un nul et quatre défaites, dont trois à domicile, en 6 matchs (5 buts pour, 11 contre). Autre chiffre révélateur : durant son mandat, les Eléphants ont été éjectés du Top 30 du classement mondial FIFA pour chuter à la 61e place.

Pas de plan de jeu, des cadres qui boudent...

Rapidement rebaptisé «ville morte» par les supporters, le «Taureau de Dongelberg» n'aura pas fait mieux en termes de qualité de jeu. Domaine dans lequel il a tâtonné sans plan de jeu clairement identifiable. Pour ne rien arranger, Wilmots n'a pas su fédérer autour de lui. En confiant d'abord le capitanat à Serge Aurier, le Belge s'est mis une partie du vestiaire à dos. Il a tenté de rectifier le tir en introduisant la règle du «plus capé», à qui revenait le brassard au coup d'envoi, mais le mal était fait.

La récente nomination de l'ancien international Kolo Touré comme adjoint n'y aura rien changé. C'est donc sur ce bilan très négatif que s'achève la première expérience africaine de Wilmots. Très apprécié sur le continent, l'ancien sélectionneur des Diables Rouges a vu sa cote en prendre un sacré coup...



APPEL A CANDIDATURES

SESSION DE PERFECTIONNEMENT EN JOURNALISME

Le **CONAPP** organise

une session de perfectionnement ouverte à tous
les journalistes de la Presse togolaise,
débutants ou confirmés, issus de la Presse
écrite, digitale et de l'audiovisuel



FORMATEUR: Christian **EBOULE**
Rédacteur en chef à TV5 Monde.

INSCRIS TOI EN ENVOYANT TA DEMANDE

adressée au président du CONAPP
au plus tard le **23NOV à 17H** 



Secrétariat de la Maison
de la Presse

ou



Par mail :
conapp.togo@gmail.com



27 Nov
01 Dec | **2017**